

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Inscriptions 1^{re} page 10 fr. l'aligne; Echos: 5 fr.; 2^e page 3 fr. Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en chef: Em. LACROIX C. C. P. 2523 St-Germain

Hebdomadaire Tunisie-Constantine: 12 fr. par an France: 15 fr. — Etranger: 20 fr. Abonnements

Eternel renouveau

Dans une de ses œuvres, le fin lettré qu'est le Dr Nicolle, directeur de l'Institut Pasteur, évoque un char de l'Europe traîné, je crois, par de forts chevaux poméranais conduits par un Anglais rougeaud, tandis qu'à l'intérieur Espagne, Italie, Belgique, Suède, etc... devisent gentiment; mais où est donc le Français, dit-on, on ne l'aperçoit pas dans le carrosse ? C'est le cavalier qui caracolait à la portière, tantôt très à l'avant, tantôt très à l'arrière, attardé à cueillir une fleur sur la route.

En est-il toujours ainsi depuis que la voiture a été repeinte aux couleurs de la Société des Nations ? Le cavalier solitaire n'a-t-il pas passé dans les brancards tandis que l'Anglais, plus rougeaud que jamais, fouette vigoureusement l'attelage ? L'emprise de l'Angleterre sur l'Europe est, hélas ! vieille comme le monde, c'est l'éternelle histoire des Normands, bêtes noires de Charlemagne, de ces navigateurs hardis qui eurent toujours l'ancien monde pour action et plus tard même le nouveau. Qui aurait cru que ce bassin de la Méditerranée, si latin par sa civilisation, si fermé, si admirablement propice à l'expansion du génie de notre race, deviendrait un jour le théâtre des opérations de la « home fleet », de cette flotte de foyer faite pour surveiller Heligoland, Kiel, le Skager-Bak et le Cattégat. Pourquoi, en effet, les flots bleus de notre beau lac latin et non pas la Baltique, les fjords de Norvège, la mer du Nord ? Chacun chez soi, n'est-ce pas la vraie formule pour vivre en paix ?

Certes, il serait désirable que l'on pût laisser les Abyssins tranquilles, mais l'Angleterre a mis elle aussi le grappin sur des peuples qui auraient pu se passer de sa tutelle, n'étant pas comme les Ethiopiens en pleine anarchie, elle l'a fait parce que c'était son intérêt majeur et sans se soucier de ce que pourraient dire ses voisins.

Pour justifier ces méthodes, la civilisation moderne a inventé le fameux standard de vie; l'Asiatique, le fellah, l'Hindou peuvent vivre d'une poignée de riz, le rosbief n'est pas dans leur standard de vie ! Cependant, dans une certaine mesure on comprend que les nations surpeuplées cherchent un exutoire, et le problème de la paix, en effet, n'est qu'une question d'équilibre de la prolifération : on prétend que certaines peuplades abyssines, vivant dans des régions très pauvres, ont coutume d'imposer au nouveau marié une obligation pas ordinaire : il doit faire la preuve, avant de créer une famille, d'avoir tué de ses mains un autre mâle; n'est-ce point là une intuition de la nécessité de limiter non pas les armements mais l'accroissement de la population ?

Pourrait-on jamais envisager la possibilité d'un freinage lorsque les chiffres de la natalité atteignent un étiaage exagéré par rapport à ceux des décès ? Presque toutes les religions préconisent la procréation intensive, cette nécessité ne s'explique plus de nos jours. Il est évident que la vie en société pour s'accomplir sans heurts et sans destruction inutile doit, au contraire, exiger une harmonieuse répartition des créations et des moyens. Quand la lapinière s'accroît sans limites, le maître y met bon ordre; or, dans la société moderne, on s'ingénie à prolonger la vie humaine, à sauver les impotents et les infirmes. Certes, il ne peut guère en être autrement; mais alors, pourquoi procréer sans mesure ? Bien que la terre soit vaste, il n'en résulte pas que les excédents de population des régions pauvres se trouvent naturellement transportés à pied-d'œuvre pour exploiter des pays plus fertiles ni que tous les peuples soient aptes à vivre sous toutes les latitudes.

Si l'égoïsme, le « struggle for life » des Anglo-Saxons, n'était à la base de toutes ces mesures de défense économique qui opposent producteurs et consommateurs, peut-être serait-il possible de s'entendre; mais dans le réseau protectionniste qui enserré le monde civilisé, qui osera maintenant donner le premier coup de ciseaux ?

En définitive, la terre appartient aux plus industrieux, aux plus habiles, aux plus sobres, aux plus courageux et, par extension, aux plus forts et aux mieux organisés; ces qualités sont, fort heureusement, réparties inégalement parmi toutes les races humaines, sinon celle qui les

BULLETIN

Plus que jamais les nouvelles qui prétendent constituer la physionomie de la journée ne présentent, en réalité, que des événements sans grande portée destinés à alimenter la chronique des cabarets de village. Les faits saillants, les décisions importantes sont soigneusement estompés ou voilés de façon à ce que leurs conséquences n'apparaissent pas immédiatement : sagement assis sur les gradins, nous ne voyons du spectacle que ce que l'on veut bien nous montrer. Ce qui nous intéresserait serait de connaître ce qui se passe d'énorme dans les coulisses. Est-il possible, par exemple, que la Banque de France puisse prêter plusieurs milliards à des nations voisines, garantir la stabilité de la lire, du dinar ou de la peseta avec le seul assentiment du Chef du Gouvernement, sans que le Parlement ait à intervenir ? Est-il possible qu'un grand établissement de crédit foncier, que de grandes banques nord-africaines, que des compagnies de transport et certaines firmes pétrolières jouissent d'avantages injustifiés ? Est-il exact, enfin, que certains silences soient payés fort cher et que certaines interventions coûtent plus cher encore ? Ce qui engage le pays, ce qui peut ruiner l'économie de nos finances, de notre capital et de notre crédit, ce qui peut même amener indirectement l'Europe à la guerre ne devrait pas échapper ainsi au contrôle du Parlement, ou alors ce n'était pas la peine de faire une révolution il y a cent cinquante ans. N'est-il pas triste, en effet, de penser qu'il appartient à quelques douzaines de forbans de décider du sort des finances de notre pays, sans que la grande presse veuille ou puisse, en temps utile, éclairer ses lecteurs quand à habiles diversions ne sont pas prévus, par surcroît, pour détourner l'attention et orienter les esprits sur de fausses pistes ? Il faut bien le dire : à côté de scandales habilement exploités et montés en épingle, combien de pots-à-roses restent, hélas ! éternellement scellés. C'est à plus tard, lorsque depuis bien longtemps les os des morts ont blanchi sous terre, qu'un brin de vérité se révèle enfin aux enfants de ceux qui se firent tuer pour un idéal qui n'était qu'en leur seul cœur !

LE SEMAINE

Assez d'ordures

Un quotidien de Tunis a repris l'affaire Anné qui illustra le règne du prédécesseur de M. Durand à l'Office Postal. Peut-être allons-nous avoir la primeur de révélations sensationnelles sur ce vol de plusieurs millions dont les contribuables de la Régence firent naturellement les frais. Certes, à l'époque, on s'est bien gardé de tout dire, on a parlé d'un vol de trois à quatre millions opéré sur les frais à percevoir à l'arrivée sur les colis-postaux de Tunisie, mais n'y a-t-il pas eu d'autres comparses ?

Le voleur, qui était en même temps un philatéliste très averti, employait le produit de ses rapines à acheter des timbres, et voilà que l'on évalue à 14 millions, d'après le *Petit Matin*, la valeur des timbres inventoriés dans la saisie effectuée chez Anné. Vous allez voir, qu'en définitive, on démontrera que M. Dupont a eu vraiment la main heureuse en laissant voler quatre millions dans les caisses de l'Etat; c'est, en effet, une excellente opération pour le Trésor si le produit de la vente atteint maintenant 14 millions. Mais n'avait-on bien volé que trois à quatre millions ?

Qui trompe-t-on dans cette affaire ? Quelle couleur veut-on maintenant faire avaler au public ? Les histoires les plus énormes et les plus dramatiques tournent toujours au vaudeville dans le scénario tunisien. On peut faire les expériences les plus malheureuses et les plus désastreuses pour le Trésor, ceux qui se sont montrés au-dessous de leur tâche ne sont jamais inquiétés; il n'y a qu'en Chine qu'on fusille les généraux qui se laissent battre.

TOUS LES JOURS LISEZ

« EXCELSIOR »

Abonnez-vous aux « Hommes du Jour » 25 francs par an Lettres et mandats : 17, rue Cadet, Paris posséderait au maximum serait vite appelée à dominer et à étouffer les autres. CIVIS.

Instruction et Education

Il ne suffit pas de planter, il faut savoir si l'on ne sera pas obligé un jour d'arracher; en toutes choses un programme, un plan directeur est nécessaire; on doit savoir où l'on va, quel but l'on poursuit et quelles seront les conséquences de la généralisation de l'enseignement.

Le maître parle comme si tous ses élèves devaient devenir des savants ou même seulement des instituteurs comme lui, car pour l'enfant le moniteur est déjà un savant. Or, quoi de plus maléfique que le cerveau d'un enfant; que de rêves, que d'illusions qui s'échafaudent dans le kaléidoscope de ses pensées, puis un jour l'enfant quitte l'école et le rêve est, pour la plupart, bien loin de la réalité. Nanti d'un mince bagage, celui qui croyait tout obtenir de ses livres ne se résout pas à faire œuvre de ses mains. Trop souvent l'école, comme le régiment, enlève l'homme à la terre ou à l'artisanat, mais cela tient à ce que l'on a trop négligé le côté éducatif : on n'a pas su parler à l'enfant.

Faire l'éducation du peuple, propager l'instruction doit logiquement avoir pour conséquence un recrutement populaire de l'élite. Cela n'implique pas une augmentation d'effectif de l'état-major de la nation, mais une amélioration de sa valeur.

Le résultat général sera d'augmenter le nombre des déclassés, car on accepte difficilement de déchoir, et ceux qui n'ont pas réussi constituent le troupeau des mécontents.

Retourner à la terre quand on a rêvé d'être oukil, c'est une déchéance que les considérations philosophiques les mieux étayées ne font pas accepter. Il faudrait donc être excessivement prudent dans les espérances que l'on fait naître pour encourager l'enfant à s'instruire. Il en est des sciences comme de l'alcool, tous les tempéraments ne sont pas également aptes à en absorber la même dose.

C.

Echos et Nouvelles

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

M. Devaud Paul, chef du Service de la Colonisation à la Direction des Affaires Economiques, a été promu grand-officier dans l'ordre du Nichan Iftikhar.

MM. Mattei, directeur de la Caisse Mutuelle Immobilière; Cottier, chef du Service de l'Elevage, et Monfin, inspecteur des Eaux et Forêts, ont été promus commandeurs dans le même ordre.

Nous leur adressons nos sincères félicitations.

UN DEUIL A LA COMPAGNIE DE NAVIGATION MIXTE

Nous apprenons avec regret le décès survenu à Marseille, le 24 janvier, de M. Gustave Gravier, président honoraire de la Compagnie de Navigation Mixte.

M. Gravier pendant près de 50 ans comme administrateur délégué puis vice-président de la Compagnie de Navigation Mixte maintint et accrut la réputation de la vieille Compagnie Touache.

Son fils, M. Gustave-Emile Gravier, continue comme administrateur délégué la brillante tradition paternelle, ainsi que le prouvent les superbes unités que la Compagnie met en service.

Nous lui adressons, ainsi qu'au Conseil d'Administration, nos sincères condoléances.

LES PIECES D'OR

Allons-nous revenir aux mauvais jours d'avril où des démarcheurs offraient jusqu'à 400 francs le louis d'or ? Aujourd'hui, on en offre 125, 150 et même 175 dans certains départements.

LES HOTELS D'ALGERIE BAISSENT LEURS PRIX

Depuis le début de l'année 1935, en vue de faciliter le renouveau du tourisme en Algérie, de nombreux hôtels ont procédé, sur le conseil de l'Ofalac, à d'importants aménagements de tarifs.

En effet, 82 établissements, d'ailleurs inscrits sur le livre des hôtels d'Algérie, édité par l'Ofalac, pratiquent des tarifs de 10 à 20 % moins élevés que ceux de la saison précédente.

D'autre part, 17 hôtels, dont ceux de la Compagnie Algérienne des Transports Tropicaux, dans l'extrême Sud, sont venus s'ajouter à ceux qui comprennent le vin dans le prix des repas.

Nous sommes heureux de signaler ces

faits aux touristes qui voient leur séjour en Algérie facilité d'autant.

« L'ECLAIREUR », DE SFAX Notre excellent confrère Rémy Berger vient de faire paraître son excellent journal sur quatre pages, ce qui lui donne une allure de grand journal.

Nous l'en félicitons très confraternellement.

« L'INDEPENDANT DE L'EST » On nous annonce de Souk-Ahras la création de l'« Indépendant de l'Est », ce qui porte à 3 le nombre des journaux de cette petite ville.

Meilleurs vœux de succès.

M. ALCIDE DELMONT A TUNIS

M. Alcide Delmont, député de la Gadeloupe, ancien sous-secrétaire d'Etat, avocat à la Cour d'Appel de Paris, auteur de la proposition de création d'une Cour d'Appel à Tunis, est arrivé par les derniers courriers.

Nous le prions d'agréer mes meilleurs souhaits de bienvenue et de bon séjour parmi nous.

LE SERVICE DES ROUTES EN TUNISIE

Le service des routes s'occupe activement de l'amélioration du réseau tunisien.

La grande route du Sud aura sous peu dans sa section d'Hammam-Lif-Tunis un profil et un aménagement qui répondent à son trafic intensif. On peut dire que c'est l'aorte du système routier de la Régence, car c'est elle qui draine la circulation la plus dense, les arabats et les autos formant une chaîne presque ininterrompue.

Nous sommes vraiment gâtés sous ce rapport en Tunisie, car non seulement il y a maintenant de belles routes, mais, d'une façon générale, l'ordre y règne grâce à la vigilance des services de gendarmerie. Nous sommes heureux de féliciter en la circonstance les actifs collaborateurs du Directeur des Travaux publics qui conduisent les travaux avec méthode et économie, si bien que même les routes secondaires comme celle de Radès à Hammam-Lif bénéficient des déblais de la grande route. Il n'est pas jusqu'au cassis de la gare de Saint-Germain qui n'ait été réfectionné très confortablement en prévision des inondations. Il ne nous reste plus qu'à désirer en cet endroit un peu de goudron sur une centaine de mètres pour éviter aux enfants revenant de l'école de patager dans la boue, et ce sera parfait.

CONFERENCE SUR LE MAROC

La Société des Ecrivains de l'Afrique du Nord, sous l'active impulsion de M^e Tahar Essafi, continue la série de ses conférences. Mercredi 29 janvier, c'était par la bouche autorisée de l'éminent chef de service des Antiquités au Maroc, M. Borely, que nous avons des aperçus très personnels et fort intéressants sur le développement de la ville moderne et sur la sauvegarde de la cité arabe au Maroc.

Après avoir évoqué avec émotion l'œuvre magnifique du Maréchal Lyautey dont M. Borely fut le collaborateur apprécié pour tout ce qui intéresse la défense des trésors artistiques du Moghreb, le conférencier fit avec habileté le procès de l'architecture officielle et livresque en faveur du sens artistique inné de l'indigène marocain, héritier des grands maîtres Andalous.

JURISPRUDENCE

Escroquerie : Traités de complaisance. Ainsi décidé le 12 juillet 1935 par la Chambre Criminelle de la Cour de Cassation :

« 1^o Constitue le délit d'escroquerie le fait, par un commerçant insolvable, de présenter à l'escompte des lettres de change ne correspondant à aucune fourniture réelle, tirées par lui sur d'autres commerçants également insolvable et que ceux-ci n'ont acceptées que contre remise, à eux faite par le tireur, d'effets d'un montant égal, acceptés à leur profit par ce dernier, l'échange ainsi opéré ayant pour but de permettre à ceux qui le pratiquent de duper leurs banquiers respectifs.

« 2^o Est à bon droit retenu comme complice par aide et assistance l'agent d'affaires qui, moyennant rémunération, a, dans ces conditions, procuré sciemment au tireur des accepteurs insolvable. »

Syndic de faillite : Malversations

Ainsi décidé le 17 octobre 1935 par la Chambre Criminelle de la Cour de Cassation :

« 1^o Le délit de malversation dans sa gestion est à bon droit retenu à la charge d'un syndic de faillite qui, de mau-

vaise foi, a détourné et employé à ses besoins personnels, sans pouvoir les représenter, des sommes provenant de ventes et recouvrements par lui effectués en ladite qualité et qui auraient dû être versés à la Caisse des dépôts et consignations, aux termes de l'art. 489 C. com.;

« 2^o Vainement ce syndic soutiendrait que la seule sanction de l'observation de l'art. 489 consisterait dans la mise à la charge du syndic des intérêts des sommes qu'il n'a pas versées. » (Le Droit Nouveau).

NECROLOGIE

C'est avec une très vive peine que nous avons appris dimanche après-midi la mort survenue la veille à Radès de notre vieil ami Abderrahman ben Amara, interprète principal à l'Administration des Habous.

En cette douloureuse circonstance nous prions sa famille, et particulièrement sa sœur et ses frères, de croire à la part que nous avons prise à leur chagrin et d'agréer nos vives et sincères condoléances.

PHILATELIE

La France, comme les autres pays d'Europe, compte d'ardents et de nombreux philatélistes; mais dans cet amour des timbres, elle est dépassée, écrit « Excelsior », par l'Angleterre, où les collectionneurs sont légion.

Ce fait, relativement récent, est attribué en patrie à l'exemple donné par feu le Roi George dont la collection est remarquable. Plus que tout autre, le Souverain a contribué à répandre cette mode parmi ses sujets. Sait-on que près de neuf cents pays ont lancé des émissions de timbres ? Le catalogue Gibbons, qui fait autorité dans le monde philatéliste, note qu'il n'existe pas moins de 105.155 timbres différents.

On apprend aussi, dans ce périodique, que les timbres sont un excellent placement à longue échéance. Voilà sans doute qui justifierait ce père de famille breton qui, pour excuser son amour des timbres et expliquer les sommes qu'il consacre à sa collection, assure que ses filles y trouveront une dot et ses fils un établissement. Il est de fait que le premier timbre anglais, le « penny noir » vaut aujourd'hui 144 fois plus qu'au temps où Gibbons publia son premier catalogue.

Les plus anciens timbres émis aux Indes sont partis de 2 pences pour arriver à 75 schillings. Le timbre du Nouveau Brunswick, où figurait le portrait d'un maître de poste, qui veillait à sa popularité, Connell, se vendait 12 schillings 6, en 1864. Il vaut actuellement 100 livres. C'est sans doute à ces timbres que pense le père de famille breton !

Bibliographie

LA LOTERIE NATIONALE

Le Comité et le Secrétariat général de la Loterie Nationale nous ont fait parvenir une très jolie brochure sur l'histoire de la Loterie.

Conçu avec goût et édité avec beaucoup de soins, cet ouvrage très documenté contient, outre l'histoire, un aperçu actuel de la Loterie et de nombreuses gravures anciennes, photographies de documents fac-similés, le tout précédé de nombreuses préfaces.

Cette brochure a été donnée en hommage à quelques personnalités de la Régence; nous remercions le Comité de la Loterie de nous avoir compris parmi elles.

VIENT DE PARAITRE

NI A DROITE, NI A GAUCHE, EN AVANT ! par JEAN HENNESSY, Ambassadeur de France

Un volume in-16 Jésus, 320 pages, 15 francs. En vente chez tous les libraires et chez l'éditeur Eugène Figuière, 166, boulevard Montparnasse, Paris (XIV^e).

LES JEUNES, FACE AU MONDE POLITIQUEN

par A. DAULNOI Un volume in-8 couronne, 256 pages, 12 francs. En vente chez tous les libraires et chez l'éditeur Eugène Figuière, 166, boulevard Montparnasse, Paris (XIV^e).

VOLCANS SOUS LES BRUMES

par FERDINAND BREYSSE Un volume in-8 couronne, 192 pages, 12 francs. En vente chez tous les libraires et chez l'éditeur Eugène Figuière, 166, boulevard Montparnasse, Paris (XIV^e).

« VOIR »

Roman canadien par ANDRÉ WALD Un volume in-8 couronne, 256 pages,

12 francs. — Chez Eugène Figuière, 166, boulevard Montparnasse, Paris (XIV^e).

LA PENIBLE CONFESSION DE GINETTE
par MARIE FRANÇOISE

Un volume in-8 couronne, 160 pages, 10 francs. En vente chez tous les libraires et chez l'éditeur Eugène Figuière, 166, boulevard Montparnasse, Paris (XIV^e).

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT L'ALGERIE
SOUS L'EGIDE DE LA FRANCE
CONTRE LA FEODALITE ALGERIENNE
par M. S. FACI,
Instituteur en retraite, diplômé de la Faculté de Droit d'Alger, membre du Syndicat des Journalistes et Ecrivains

Un volume in-8 (près de 300 pages), broché, prix : 12 francs. En vente chez l'auteur, 22, rue Sainte-Famille, Toulouse. Compte-courant postal n° 257-33.

L'ENFER DE LA CASBAH
par Madame BENTAMI

Cette œuvre purement sociale, préfacée par Victor Margueritte, est illustrée par l'auteur.

On y trouvera toute la détresse humaine, saisie sur le vif pour la première fois, par un implacable pinceau et par un écrivain qui a su voir, comprendre et rendre, et auquel rien de ce qui afflige et meurtrit nos indigènes d'Algérie n'est étranger.

Exode estival et tourisme

On rentre, on est rentré après l'exode estival, lequel n'a jamais été aussi important que cet été en Tunisie comme en Algérie.

C'est par millions 120 pour la Tunisie, cinq fois plus pour l'Algérie ! plusieurs millions pour Bône) que se chiffrent les pertes causées à l'activité locale par l'exode estival auquel se joint hélas ! le ralentissement du tourisme, disons, la mort du tourisme.

Mais ce qu'il y a d'inquiétant c'est que si le nombre des étrangers venant en France et en Algérie a diminué, celui des Français allant à l'étranger a augmenté dans des proportions extraordinaires.

Chacun de nous à Bône a des amis qui sur deux mois hors de la ville n'ont passé que quelques jours en France et ont visité l'Espagne, la Belgique, et surtout l'Italie et l'Autriche qui connaissent l'engouement touristique.

Cette situation provoque en France une vive inquiétude et le « Figaro » a ouvert une enquête auprès de ses lecteurs : « L'exode des Français à l'étranger pendant les vacances pose une question grave. On sait que le gouvernement s'en préoccupe, car il estime aujourd'hui qu'il est paradoxal que les Français aillent dépenser leur argent dans des pays qui empêchent leurs nationaux de venir en France, soit en interdisant toute exploitation de devises, soit en la limitant de telle façon qu'elle équivaut à une interdiction.

« Entendons-nous bien : nous n'oublions pas qu'on doit désirer que les étrangers viennent en France, il ne s'agit donc pas de les empêcher d'empêcher les Français d'aller en Angleterre, en Belgique, en Suisse, etc... pays dont les ressortissants viennent librement chez nous.

« Ce que nous voulons, c'est non seulement obtenir la réciprocité des pays qui ne nous l'accordent pas encore, mais aussi éclairer l'opinion et les milieux intéressés sur les points faibles de notre organisation touristique de façon à ce qu'on y remédie le plus tôt possible.

« Nous demandons donc à ceux qui ont été à l'étranger pendant leurs vacances :

1° Quelles raisons (propagande, etc...) les ont décidés à passer leurs vacances hors de France ?

2° S'ils estiment avoir trouvé réellement des avantages de prix, confort, etc., plus grands qu'en France ?

« Nous complétons cette enquête posant à ceux qui n'ont pas quitté la France, les questions suivantes : 1

— Avez-vous trouvé des améliorations depuis l'an dernier ?

— Que demandez-vous pour 1936 ?

L'enquête est à suivre.

Nous avons nous-même posé la question à un voyageur, retour d'Italie-Autriche, sur les motifs de son voyage à l'étranger et voici sa réponse :

« Propagande mieux faite, plus attirante, climat très agréable en été, accueil plus aimable, plus courtois, dépenses équivalentes pour plus de confort et... attrait de l'inconnu, du non vu. La France est trop connue.

Et comme je suggérais : Pourquoi ne pas découvrir l'Algérie ignorée non seulement des Français, mais de la plupart des Algériens ?

La réponse fut : Quand la vie y sera aussi bon marché que sur le continent et quand ce sera la mode...

J. BOUCHER.
Le « Réveil Bonois ».

COMMUNIQUÉ

Les Etablissements G. et E. Licari informant les vitiiculteurs n'ayant pas distillé au titre des logés, qu'ils reçoivent jusqu'au 29 février 1936 des offres de vins loyaux et marchands à distiller dans leur usine de Khanguel-el-Hadjadi,

pour le compte de l'Etat au prix de 4 f. le degré hecto rendu franco à l'usine. Les intéressés, dont les offres ne pourront dépasser le 40 % des quantités à exporter sur la France et l'Algérie au droit réduit de 30 francs par hecto, devront justifier de cette exportation avant le 9 septembre 1936 par un bon de Distillation à délivrer par le Service des Contributions Indirectes. Leurs offres seront reçues, 8, rue d'Espagne à Tunis, sur présentation des bons verts d'exportation au droit réduit.

ST-CERGUES-LES-VOIROIS
(Haute-Savoie) H. MONTAUBAN, alt. 950 m. Vue admirable sur région franco-suisse : Lac de Genève et Jura. Forêts. Eau cour. Depuis 28 francs.

Loterie Nationale
15^e TRANCHE
TIRAGE LE 17 FÉVRIER 1936

Direction des Affaires Economiques
Service des Domaines

Le samedi 7 mars 1936, à 10 heures du matin, dans les bureaux de la Direction des Affaires Economiques, 76 bis, boulevard Bab-Benat, à Tunis, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur de la propriété ci-après :

Le lot rural n° 16 de la propriété dite « Klédia » située dans le Contrôle Civil de Tunis, caïdat de la banlieue.

Cet immeuble fait l'objet du titre foncier « Barilli » n° 34338. Il a une superficie de vingt trois hectares trente ares (23 ha. 30 a.).

Il comprend des aménagements hydrauliques, des abris et des plantations de vigne, d'orangers et autres arbres fruitiers. Mise à prix : 165.000 francs.

Les personnes désirant participer aux enchères, devront déposer dans les bureaux du Service des Domaines, une demande d'admission aux enchères cinq jours au moins avant la date fixée pour l'adjudication.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Direction des Affaires Economiques (Service des Domaines).

DEMANDEZ PARTOUT LES
apéritifs Licari
Direction des Affaires Economiques
Service des Domaines

Le jeudi 5 mars 1936, à 10 heures du matin, dans les bureaux de la Direction des Affaires Economiques, 76 bis, boulevard Bab-Benat, à Tunis, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, de la propriété ci-après :

Lots n° 43 et 43 bis de la propriété dite « Mégrine » située dans le Contrôle civil de Tunis, caïdat de la banlieue.

Cet immeuble fait l'objet du titre foncier « Bel Air IV », n° 40255. Il a une superficie de deux hectares trente-quatre ares trente et un centiares (2 ha. 34 a. 31 ca.).

Il comprend une maison d'habitation située sur le lot urbain et une maison d'habitation avec dépendances, hangar et laiterie sur le lot suburbain.

Mise à prix : 120.000 francs.

Les personnes désirant participer aux

Achetez votre épicerie
chez un épicier
AU BON CAOUA
113, Rue de Portugal - Tunis
et dans ses succursales

BANQUE DE TUNISIE
Société anonyme au Capital de 16.000.000 de Francs
Siège Social à Tunis - Succurs. à Sousse, Sfax et Bizerte
Agences : Tunis (Agence A), Béja, Kairouan, Mahdia, Mateur, Medjéz-el-Bab, Monastir, Souk-el-Khemis, Ferryville, Gabès, Zarzis, Ebba Ksour, Nabeul, Djerba.

Escompte, Recouvrements, Dépôts à vue et échéances fixes. — Emissions de chèques et de lettres de crédit pour tous pays. — Ordres de Bourse. — Dépôts de Titres. — Location de coffres-forts.

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

Maison Paonessa, Artificier
Rue de Bretagne — TUNIS
Fabrique d'Artificiers en tous genres
Entreprise générale des fêtes publiques et privées
Vente et location d'illuminations et de décorations
Drapeaux et tentures de toutes nationalités
Ballons, Lanternes vénitienes, Verres de toutes couleurs, Pains de stéarine, etc., etc.
PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

Office Français Immobilier & Commercial
(35 ANNÉE) « ASSURANCES » (35^e ANNÉE)
28, Rue d'Italie — TUNIS — Téléph. 18.96
Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à l'OFFICE FRANÇAIS.

enchères devront déposer dans les bureaux du Service des Domaines, une demande d'admission aux enchères cinq jours au moins avant la date fixée pour l'adjudication.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Direction des Affaires Economiques (Service des Domaines).

Administration des Habous
AVIS

Il est donné avis au public, que le jeudi 13 février 1936, à 9 heures, il sera procédé à l'Administration des Habous, à la cession à enzel, aux enchères, des immeubles ci-après désignés :

1° Un terrain dit « Terik El Henaia », à proximité de la station de Sidi Daoud. Il a une superficie de 1.250 m2. Mise à prix : 550 francs.

2° Deux parcelles de terre dite « El Mechmèche » sise dans le Djebel Lahmar. Elles ont une superficie de 2 ha 05. Mise à prix : 350 francs.

3° Une olivette dénommée « Arbaâ Rsum », ibid complantée de 100 oliviers. Elle a une superficie de 4 ha. Mise à prix : 684 francs.

4° Huit lots d'un terrain à bâtir, sis à Ain Tassat (Sidi bou Saïd), banlieue de Tunis, habous Sidi bou Saïd, ayant des superficies variant entre 320 et 375 m2, sur des mises à prix allant de 320 à 563 francs.

5° Huit lots d'un terrain à bâtir, sis près de Bir Taraz, à Radès, banlieue de Tunis, ayant des superficies variant entre 325 à 421 m2, sur des mises à prix allant de 325 à 561 francs.

Pour tous renseignements, s'adresser au Bureau Foncier n° 28 de l'Administration des Habous.

Station Thermale de KORBOS
Unique en Afrique du Nord, par la vertu de ses eaux et son organisation moderne.
Unique par ses nombreux appartements et villas avec bains à prix réduits
Renseignements : Exploitation Korbous (Téléphone : 4)
DEMANDEZ PARTOUT

le Rhum Chauvet
JULES CURTELIN et JEAN GASSAR
Représentants-dépôtaires
4, Rue de Flandres — TUNIS

Hammam-Lif
Etablissement Thermal Municipal
ouvert toute l'année
de 7 h. à 11 h.
et de 14 h. à 18 h.

Grand Hôtel & C^o Hôtel de France
8, rue Léon Roches
TUNIS
Eau courante Ascenseur
12 appartements avec salle de bain privée
Chauffage central partout
Salle pour noces et banquets
J. EYMON Propriétaire

Comptoir National d'Escompte de Paris
SOCIÉTÉ ANONYME
au Capital de 400 millions de Francs entièrement versés
Registre du Commerce : TUNIS n° 1025
Siège Social : PARIS, 14, rue Bergère
AGENCES EN TUNISIE :
Tunis — Bizerte — Sfax — Sousse
ESCOMPTE ET RECOURVEMENTS
Toutes opérations de Banque, de Bourse et de Change
Dépôts à vue et à échéance fixe
Locations de Compartiments de Coffres-forts — Dépôt de Colis

Moulins-Concasseurs Bamfords "LE RAPIDE"
MOULINS pour blé, orge, maïs, café, etc...
1.200 références en Tunisie
Essais, devis et renseignements franco sur demande
INDUSTRIA
70 Avenue de Carthage — TUNIS

Banque Franco-Tunisienne
des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, Rue d'Alger — Tunis.

C^{ie} Générale Transatlantique
Services Maritimes entre Tunis et Marseille
Départs bi-hebdomadaires dans les deux sens par paquebots postaux rapides et confortables.
Départs de Tunis : les samedis à 11 h. directs, les mardis à 9 h. et de Bizerte à 15 h.
Pour tous renseignements s'adresser aux bureaux de l'Agence, 3, rue Es-Sadikia à Tunis.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite
Procédés et Brevets A. NOBEL
PELLET César, agent
DEPOSITAIRE A TUNIS : 16, Rue de Syracuse
Dynamite Gomme A et N° 1, Détonateurs, Méches de mines, 3 tissus goud rond — Téléphone 1.39
Adresse Télégraphique : Pellet — Tunis

Plus que jamais
ACHETEZ DU TERRAIN
Pour y faire bâtir ou comme placement....
L'acquisition la plus sûre....
C'est celle d'un lot de terrain dans le joli site
HAMMAM-PLAGE-LES-PINS
Plage paisible, élégante, comportant tout l'aménagement moderne, située juste au-delà d'Hammam-Lif.
Pour renseignements, visiter ou recevoir plan.
Voir ou écrire :
A. Naccache 6, RUE D'ALGER — TUNIS
Téléph. 10.49

LE CHAT NOIR
70°
EAU DE COLOGNE
TRIPLE EXTRAIT
G. SIMON TUNIS

Placement Or
Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 40.000 m2 au Belvédère-supérieur par lots de 400 à 500 m2. Facilités de paiement.
S'adresser chez Ange NACCACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis — Tél. : 10.49.

PHARMACIE BLOCH
4, Avenue de France, et Rue Al-Djazira
BLOCH Léon Fils
Pharmacien de 1^{re} Classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'École Supérieure d'Alger

Raymond VALENSI
Ingénieur Architecte
TUNIS — 22, Rue de Russie — TUNIS
DEPOT DE MACHINES AGRICOLES
41, Rue Al-Djazira, 41

VÊTEMENTS J. BELL
V. DARVAUX réunis
Téléph. 30.55
7, Rue des Belges
TUNIS
Vêtements Civils et Militaires
Rayon spécial de décorations et insignes

Compagnie Algérienne
Société Anonyme fondée en 1877
Capital : 165.000.000 de Francs entièrement versés
Réserves : 90.000.000 de Francs
Siège Social : PARIS, 30, rue d'Anjou

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE, DE BOURSE ET DE CHANGE
Comptes de débite à vue et à préavis
Dépôts à échéance
Escompte et Encaissement de tous Effets
Crédits de Campagne — Avances sur Marchandises
Envois de Fonds — Opérations sur Titres — Garde de Titres
Souscriptions — Paiement de Coupons
Location de Compartiments de Coffres-forts
Emission de Chèques et de Lettres de Crédit sur tous Pays

Agences en France
et dans toutes les Villes et principales Localités de l'Algérie et du Maroc ainsi qu'au Grand Liban et en Syrie

En Tunisie :
Tunis, Béja, Bizerte, Djerba, Gabès, Kairouan, Le Kef, Mahdia, Mateur, Medjéz-el-Bab, Sfax, Souk-el-Arba, Souk-el-Khemis, Sousse.

Correspondants dans le monde entier

Docteur Albert SARFATI
Médecin-Dentiste
Avenue de la Gare — HAMMAM-LIF
Spécialité de travaux américains
Bridges, dents en Or, en Porcelaine
Appareils fixes et démontables
Extractions des dents sans douleurs
— Prix très Modérés —

Maisons recommandées
Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Cuenod — 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun —
Artificiers — Ancienne maison Paonessa Père et Fils, Louis Paonessa Fils, successeur, rue de Bretagne - Tunis.
Tunisia-Palace, 1^{er} ordre, au centre de Tunis, des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres — Cuisiné réputée à prix fixe, à la carte — Ascenseur.
Grande Fabrique d'Espadrilles Ripoll Mentero et Garcia — Tél. : 24.17 — 1, Rue Al-Djazira, Tunis — Gros, demi-gros, détail.
Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. — M. A. Comby — 5, Rue d'Angleterre, et 17, Rue d'Italie (en face la Poste, Tunis).
Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », Avenue de France, Tunis — Brami Frères & Cie, propriétaires.
Grand Hôtel de France — 1^{er} ordre — L. de Lacroix, propriétaire — (Sousse-Tunisie).
Le Gérant : E. LUMBROSO
Imp. GORSSE, BASCONE et MUSCAT

Grande Distillerie Tunisienne G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et Rue de Besançon — TUNIS
Liqueurs de premier choix — Vins en gros
SPECIALITE D'AMER ET FERNET LICARI
Récompensés à plusieurs expositions et concours. — Médaille d'or. — Exposition Universelle de Paris 1900. — Médaille vermeil au Concours de Paris 1900.

AGENCE GENERALE D'ASSURANCES
LA NATIONALE
Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle.
« LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.
S'adresser pour tous renseignements à M. Gustave BESSIS, Agent général
4, av. de France — TUNIS — Téléph. 4.79

DOMAINE DE POTINVILLE
Chaux Hydraulique et Ciments
DEPOT : au Port (local de la Société des Chaux et Ciments France-Afrique).
BUREAUX : 2, Rue de Marseille — TUNIS — Téléph. : 1
POTINVILLE, TÉLÉPH. N° 3 (Réseau d'Hammam-Lif).
L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS

« Vacuum Mobilcil »
Marque « GARGOYLE »
Maison A. MODIGLIANI
Agent général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles — TUNIS — Tél. : 0.47

Compagnie de Navigation Mixte
COMPAGNIE TOUACHE
Service Maritime entre Tunis et Marseille
Départ de Tunis le mercredi à 11 heures.
Arrivée à Marseille le jeudi à 15 heures.
Départ de Marseille le lundi à 12 heures.
Arrivée à Tunis le mardi à 12 heures.
Pour fret et passages s'adresser aux bureaux de l'Agence, 8, rue d'Alger à Tunis.
Les Agents PEDELUPE & PIETRA